



Communiqué de presse – 22/01/2009

PRÉAVIS DE GRÈVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS WALLONS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Ce jeudi 22 janvier après-midi, les partenaires sociaux ont quitté, sur un constat d'échec, la réunion de la sous-commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement pour personnes handicapées.

Le conflit porte sur les établissements situés en Région Wallonne. Les employeurs refusent d'appliquer l'entièreté de la convention relative aux prestations irrégulières qu'ils viennent à peine de signer le 18 décembre 2008. Dès le lendemain de la signature, alors que l'encre n'était pas encore sèche, les fédérations patronales faisaient volte-face en passant la consigne aux employeurs de suspendre l'application de la convention collective de travail qui prenait cours au 1^{er} janvier 2009.

La signature de la convention faisait suite à de nombreux mois de négociation et d'évaluation technique avec le pouvoir subsidiant pour concrétiser un accord-cadre de 2006.

Le SETCa, la CNE et la CGSLB sont stupéfaits de ce revirement incompréhensible des employeurs sur base d'arguments non fondés sortis du chapeau après coup. Les patrons signent un jour et changent d'avis le lendemain, mettant gravement la confiance en péril. Particulièrement patient, le front commun syndical a laissé plus d'un mois aux employeurs pour se ressaisir.

Aujourd'hui, les travailleurs doivent bien constater que les fédérations patronales persistent à mépriser l'accord passé. Voilà pourquoi les organisations syndicales viennent de déposer un préavis de grève pour l'ensemble des établissements pour personnes handicapées de Wallonie. Ce préavis arrive à échéance le 5 février. Une action est prévue à Bruxelles devant le Service Public Fédéral de l'Emploi, le mardi 10 février à 10h30.

Contacts presse:

- Christian Masai, Secrétaire fédéral SETCa : +32 475 35 97 28
- Patricia Piette, Secrétaire nationale CNE : +32 476 41 25 20
- Eric Dubois, Secrétaire national CGSLB : +32 475 39 89 57